

LANN URVAN N° 213

avril - mai 2011

COMMUNE DE SAINT-URBAIN

Tél Mairie 02.98.25.03.04
Fax Mairie 02.98.25.03.63
E-mail saint-urbain29@wanadoo.fr
Site www.saint-urbain.com

Prochain Conseil

Avril fait la fleur, mai en a l'honneur.

10 mai 2011 à 20h30

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 29 le 30 mars 2011

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-Louis VIGNON, maire, pour le vote des budgets primitifs en présence de Thierry ROCH, trésorier.

S. GALLET, excusé a donné pouvoir à J. POUPON.

Jean-Louis VIGNON et Julien POUPON présentent au conseil la proposition de budget primitif pour la commune.

I BUDGET COMMUNAL 2011

La présentation se base sur une non modification des taux d'imposition communaux.

Section Fonctionnement

Dépenses proposées de 725 912 €

Comprenant les dépenses suivantes		(en % du total)
011 Charges Générales	195 330 €	soit 26,9 %
012 Personnel	317 000 €	soit 43,7 %
065 Gestion courante	146 094 €	soit 20,1 %
066 Intérêt de la dette	50 500 €	soit 7,0 %
Autres dépenses	16 988 €	soit 2,3 %

Recettes proposées de 878 445 €

Comprenant les recettes suivantes		
70 Produits de services	70 900 €	soit 8,1 %
73 Impôts et taxes	477 952 €	soit 54,4 %
74 Dotations de l'État	309 305 €	soit 35,2 %
Autres recettes	20 288 €	soit 2,3 %

La section fonctionnement dégagerait 152 533 € qui est nécessaire au remboursement de la dette de 191 100 €, donnant ainsi un autofinancement négatif de 38 567 €. Les dépenses de fonctionnement sont impactées par la hausse du coût de l'énergie et la participation financière croissante, due à une fréquentation en hausse de notre population, aux structures sociales intercommunales (MPT, ALSH, Sivuric, microcrèche de Daoulas...).

Les recettes ne progressent pas, du fait de la stabilité de la fiscalité communale et des dotations de l'État en stagnation, voire en baisse si on tient compte de l'inflation.

Lors du budget primitif, un principe de précaution est appliqué, tendant à minimiser les recettes attendues et à intégrer une hausse des dépenses. Le bilan sera fait au cours du compte administratif 2011.

Section Investissement

Programme Bâtiments et Terrains : Le poste serait déficitaire de 54 360 €. Les principales dépenses sont l'éclairage de Trévarn (9 700 €), l'achat de terrains à Ty Rhu et route du Stum (7 500 €), la réfection du terrain de tennis (15 000 €) et des travaux divers. Les subventions s'élèvent à 4 850 € principalement une aide des Amis de Trévarn et du Patrimoine pour la chapelle (3 000 €)

Programme École : Les dépenses s'élèvent à 14 730 €, notamment pour la rénovation des sols (3 036 €) d'achat informatique (3 000 €), un abri à vélos et du mobilier.

Programme Voirie : Le poste après recettes de subventions serait déficitaire de 116 147 €. L'aménagement piéton de la VC3, la rue Traverse et l'aménagement de voirie à Ty Rhu et Créach Balbé représentent le principal projet de voirie 2011 pour 107 000 €. La sécurisation de la route d'Irvillac est au programme (15 000 €). De plus, 11 400 € sont budgétés pour l'éclairage public notamment rue de la Fontaine.

Une fois les recettes affectées à hauteur de 276 001,96 € (180 104,68 € d'affectation de résultat 2010, 40 000 € de TLE, 48 221 € de remboursement de TVA, des remboursements divers) aux 359 280,58 € de dépenses prévues et de déficit d'investissement 2010, **la section investissement est prévue déficitaire de 83 278,62 €.**

II BUDGETS ANNEXES 2011

Budget Eau : en fonctionnement : Les dépenses (personnel, entretien) sont de 82 000 € pour 147 520,05 € de recettes (vente d'eau). La section est excédentaire de 65 520 €.

En investissement : un besoin de financement de 83 040,05 € (travaux divers, poteaux incendies, étude du remplacement du maërl - voir article page 9 -).

Le résultat 2011 prévu est équilibré par des recettes et excédents antérieurs.

Budget Assainissement : en fonctionnement : la section dégagerait un excédent de 33 800 €. *En investissement* : la section serait déficitaire de 67 938 € principalement par le coût de la réalisation de la seconde station, comportant cette année l'achat de terrains (20 000 €), des travaux et études (76 000 €). Sur la première station une usine de déphosphatation est rendue obligatoire (30 000 €).

Le résultat 2010 prévu est déficitaire de 92 718,89 €.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL - suite -

III En Bref

- Foncier de Bretagne : Le conseil autorise le maire à déposer un dossier auprès de cet organisme public qui a pour vocation d'acquérir des terrains pour le compte des collectivités en les aidant à mener leurs projets d'aménagement. La maison et le terrain de plus de 1 000 m² situés entre la cantine et le salon de coiffure permettrait une réserve foncière communale en plein bourg. La municipalité a 5 années pour bâtir un projet (logement social, agrandissement de l'école, nouveau local commercial...)

- Jardin Pédagogique : Les bénévoles du Café Jardin et l'équipe enseignante de l'école ont monté un projet de

jardin pédagogique pour initier les enfants à la nature et aux bonnes pratiques environnementales. La mairie les soutient dans cette initiative (voir article page 9).

- Foyer MPT : Pascale CORRE présente au conseil la fréquentation du foyer, en baisse depuis septembre. Elle rappelle que le foyer est ouvert à tous et qu'une réflexion pour sensibiliser nos jeunes à le fréquenter est en cours. Cependant les vac'ados fonctionnent très bien.

Les comptes-rendus intégraux de conseil sont consultables en mairie.

*Tous les conseils sont ouverts au public.
Un espace de paroles lui est consacré.*

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉLECTIONS CANTONALES

Les 20 et 27 mars ont eu lieu les élections cantonales, marquées par un faible taux de participation. Le mandat des conseillers généraux expirera exceptionnellement en mars 2014 (élections des conseillers territoriaux).

1er tour - dimanche 20 mars 2011

Nombres d'inscrits : 1096 Participation : 41,1 %
Votants : 451 Exprimés : 442

Noms des Candidats	voix	% commune	% canton
Serge BORVON (Europe écologie—les verts)	86	19,45 %	17,18 %
Françoise PERON (parti socialiste)	146	33,03 %	27,26 %
Gisèle LE GUENNEC (divers gauche)	97	21,95 %	25,46 %
Patricia HENNAFF (UMP-Nouveau Centre)	113	25,57 %	30,10 %

2e tour - dimanche 27 mars 2011

Nombres d'inscrits : 1096 Participation : 41,7 %
Votants : 457 Exprimés : 440

Noms des Candidats	voix	% commune	% canton
Françoise PERON (parti socialiste)	306	69,55 %	59,87 % élue
Patricia HENNAFF (UMP-Nouveau Centre)	134	30,45 %	40,13 %

Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique.

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de la commune, pour voter en 2012, pensez à vous y inscrire.

Renseignements en mairie (02 98 25 03 04) ou sur le site Internet de la commune. Après le 31 décembre 2011, il sera trop tard pour voter en 2012 (présidentielle et législatives).

FACTURES D'EAU

Sur les factures d'eau/assainissement une mention a été faite concernant les prélèvements (qui se font en 3 fois).

Cet avis ne concerne que les personnes ayant fait la démarche avant l'édition des factures.

Si ce n'est pas votre cas, vous devez payer la totalité de la facture en une seule fois avant le 28 avril 2011 à la trésorerie de Daoulas.

Si toutefois vous êtes intéressés par le paiement par prélèvement automatique pour l'année prochaine vous pouvez dès aujourd'hui vous présenter à l'accueil de la mairie muni d'un RIB ou RIP.

MARCHÉ

Le marché de Saint-Urbain est présent tous les mercredis matin.

Au menu : des fruits et légumes, des crêpes, des poissons, de la charcuterie et des fleurs.

Une semaine sur deux, viennent en plus les vendeurs de saucissons du pays basque et de miel local.

**FERMETURE DE LA MAIRIE POUR
CAUSE DE FORMATION :**

**Jeudis 21 avril et 26 mai
et vendredi 3 juin toute la journée.
Merci de votre compréhension.**

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 28 février est né à Brest, **Baptiste L'HERROU**, domicilié 255 route de Pen ar Dorguen.

Le 9 mars est né à Brest, **Maël DESCAMPS**, domicilié à Beuzidou.

Le 1^{er} avril est née à Brest, **Kaïra TREBAOL**, domiciliée 14 C allée de Pen ar Valy.

8 MAI

La cérémonie de l'**Armistice de 1945** se déroulera le dimanche 8 mai à 11h30 au monument aux morts en présence des anciens combattants et des élèves de CM2.

Un pot de l'amitié sera servi après la cérémonie.



ENFANCE

ALSH du Pays de Daoulas

18 rue St Léonard - 29460 LOPERHET - Tél / Fax : 02 98 07 34 15

L'Accueil en Loisirs Sans Hébergement du Pays de Daoulas accueille durant les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h15 à 19h les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Halte garderie Les Mésanges - 14 rue Kereol - 29460 DIRINON

Téléphone : 02 98 07 14 06 lesmesanges.dirinon@yahoo.fr

Elle accueille les enfants de 3 mois à 6 ans.

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30

RPAM

3 route de la gare - 29460 DAOULAS - Téléphone : 02 98 25 87 26

Relais Parents Assistantes Maternelles de Daoulas est un service public gratuit pour les assistants maternels et les parents de jeunes enfants, c'est un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits.

Micro crèche

3 route de la gare à Daoulas - Téléphone : 02 98 25 97 22

Accueil des enfants de 10 semaines à 3 ans.

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

PETITES ANNONCES

Particulier recherche à **acheter maison** non-mitoyenne, 3 chambre + bureau ou 4 chambres, garage attenant, 600 à 800 m² de terrain. Tél : 02 98 20 21 82.

Objets trouvés : un manteau ; une clé USB

*Le prochain bulletin paraîtra début juin, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par mail) pour le 20 mai dernier délai.
Merci.*

Communiqués de la mairie

RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT

Les engins bruyants ne peuvent être utilisés qu'aux heures suivantes :

De 8 h 30 à 19 h tous les jours ouvrables

De 9 h à 19 h le samedi

De 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés.



ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest est en enquête publique du lundi 11 avril au vendredi 13 mai 2011 inclus. Le dossier d'enquête (sans le registre) est consultable. Les personnes intéressées par sa consultation peuvent venir en mairie.

ÉLAGAGE

La campagne d'élagage, qui a eu lieu récemment sur la commune, a ému plusieurs habitants. Le nettoyage des branchages est désormais terminé sur le domaine communal.

Chaque riverain d'une route est tenu de veiller à ce que les branches ne débordent pas sur l'espace public et doit normalement prendre à sa charge cet entretien.

Chiens

Nous recevons régulièrement des plaintes d'administrés concernant les déjections canines dans les lieux publics (espaces verts, trottoirs...). Nous remercions les propriétaires de nos gentils animaux de compagnie de bien vouloir veiller à la propreté de ces lieux empruntés par tous.

Il est aussi rappelé que la divagation des animaux est interdite, sous peine de ramassage et mise en fourrière par la société Chenil Service.



EXPOSITION



LoFi

Les 14 et 15 Mai 2011

Salle Ty an Holl
à SAINT-URBAIN

Horaires:
Samedi de 10h00 à 21h00 / Dimanche de 10h00 à 19h00



LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 18 au 22 avril	Carottes râpées bio au cumin Tartellini à la viande Yaourt sucré de canne Biscuit : galette	Salade du pêcheur Sauté de veau Garniture printanière Petit nova Orange	Nems au crabe Rosbif Purée de pommes de terre Fromage : petit Louis Fruit	Betteraves crues râpées bio Dos de cabillaud Pdt haricots verts carottes Fromage blanc aux fruits

Sivuric - 5 fruits et légumes par jour...

Nous sommes habitués à voir aujourd'hui ce slogan sur les murs ou à la télé : « Manger cinq fruits et légumes par jour ». D'accord, mais comment ? Sous quelle forme ? En quelle quantité ? De même : « Bouger plus », d'accord, mais combien de temps ? Faut-il que je fasse du sport ? Et pourquoi ces questions ?

Les préconisations des pouvoirs publics dans le cadre du PNNS (Plan national nutrition santé) s'orientent principalement vers la lutte contre l'obésité et les maladies cardio-vasculaires et dans la mise en place d'obligations en matière de restauration collective.

L'entrée en application des exigences nutritionnelles en

restauration scolaire pour les professionnels est prévue pour septembre 2011 et les menus et repas préparés par le SIVURIC et servis aux enfants de nos communes tiennent compte de ces préconisations

C'est pourquoi une réunion d'information de tous les intervenants (parents, enseignants, personnel communal et élus) se tiendra le

MARDI 17 MAI 2011, de 18h à 21h,
à LOPERHET,
au restaurant scolaire, rue du Ménez



INFOS DIVERSES

Inscriptions École Communale



Afin de préparer au mieux la rentrée de septembre 2011, je demanderais aux personnes désirant scolariser leur (s) enfant(s) à l'école de Saint-Urbain de se manifester dès que possible et de préférence avant le 7 juin.

La démarche à suivre sera la suivante :

Tout d'abord, vous devez vous présenter en mairie avec le livret de famille, il vous sera alors délivré un certificat d'inscription que vous remettrez à l'inscription définitive. A cette occasion, une vérification de la mise à jour des vaccins sera effectuée. Il faudra donc penser à se munir du carnet de santé ou d'une photocopie des pages concernées.

En cas de difficultés, ne pas hésiter à téléphoner au 02 98 25 02 89 ou à se renseigner par mail à l'adresse suivante : ec.0290919S@ac-rennes.fr, car il est souhaitable de prendre rendez-vous pour la visite des locaux, de préférence le jeudi (jour de décharge administrative).

Rappel important :

Pour pouvoir être comptabilisé, l'enfant doit avoir 2 ans révolus au 5 septembre 2011.

Je vous remercie d'avance de votre précieuse collaboration.

Le directeur, Daniel Gourmelon

Soirée cabaret du 25 mars 2011

Près de 300 personnes ont applaudi les 23 élèves de CM2 qui se produisaient sur la scène de la salle Ty Kreis-Ker le 25 mars dernier. 5 pièces ont été jouées, de l'enquête policière de Herlock Sholmes et le docteur Sassonne aux ennuis mécaniques de Charly avec sa mob en passant par le corbeau et le renard sous différentes versions, les raquettes folles, un groupe de rock décoiffant et l'histoire de Marie, une petite fille SDF qui finit par se faire accepter par une famille bourgeoise après quelques péripéties. Toute l'année, les élèves ont suivi les cours de Yohann Bernard de la Fonderie Théâtrale, afin de présenter au public un spectacle construit et bien préparé. Les bénéfices recueillis serviront à financer en partie le voyage à Caen sur les plages du débarquement, du 14 au 16 juin.



Vac'Ado

Durant les vacances de février-mars, les jeunes de St Urbain ont participé **aux animations vac'ados** de la MPT en plus grand nombre que l'an passé, tout comme à la Toussaint et à Noël d'ailleurs. Des activités sont reconduites régulièrement telles l'équitation, le bowling, le tir à l'arc, le laser game, le foot en salle ou le cinéma. L'atelier cirque proposé a permis de s'initier à la jonglerie, aux acrobaties.

En revanche, cette année, l'accent a été mis sur des ateliers comme le maquillage, le scrapbooking, la M.A.O (Musique Assistée par Ordinateur) et l'atelier cuisine. Ce dernier a attiré 26 participants issus des communes partenaires de la MPT. Les jeunes ont adoré préparer un gâteau au chocolat et un cake salé, par exemple. Certains d'entre eux ont découvert le karting ... il y en a désormais un sur St Urbain, à Lann Rohou.



En parallèle, 2 Saint-Urbainais avec 53 autres jeunes ont vécu une semaine de ski formidable à Albiez-le-Vieux, dans les Alpes. Avec un séjour à 490 € à l'origine, savez-vous que certains d'entre eux sont partis une semaine pour moins de 200 €, grâce à leur investissement personnel pour des autofinancements (emballage cadeaux, vente de viennoiseries, organisation d'un après-midi spectacle « TRI-BAL Môme » au Family, à Landerneau. Merci à ceux qui les ont aidés.

Le programme des vacances est en général, disponible 15 jours avant les vacances, sur le site de la MPT et en mairie.

Les inscriptions se font le vendredi précédent, à la MPT ou au foyer. Pour tous renseignements :

MPT secteur jeunesse de Landerneau au 02 98 21 53 94

Site: mpt.landerneau.org

Adresse de Julien, animateur pour St Urbain :

lannurvan.espacejeunes@yahoo.fr

N'hésitez pas à contacter Julien, il est là pour vous !

Passerelle 9-12 ans



La MPT met en place la passerelle pour les 9-12 ans, car souvent l'enfant à partir de 9 ans se plaît moins dans les structures comme l'ALSH à Loperhet.

Il cherche à gagner en autonomie et à s'écarter du monde de l'enfance. Mais il est encore trop jeune pour intégrer un espace jeunesse, adapté aux ados de 11 à 18 ans.

La passerelle s'adresse à eux, habitant Landerneau, St Urbain et Pencran. Un programme d'activités sera élaboré avec eux : atelier vidéo, sorties (Laser game, récré des 3 curés, cinémas, ...), sports, projets thématiques...

Le coût correspond à ½ journée d'ALSH pour participer uniquement aux ateliers du mercredi après-midi.

Les inscriptions et les renseignements se prennent à la MPT/CS au 02 98 21 53 94. Vous pouvez aussi consulter le site www.mptlanderneau.org.

Un flyer est également disponible en mairie.

Programme du mois d'avril :

mercredi 20 avril : bowling à Morlaix.

Les rendez-vous pour ces activités se font au nouvel espace jeunes de Pencran à partir de 13h30

De quoi vivre un bon mercredi après-midi!

Projet Ados - Caf

Le programme « on s'lance »

Qui est concerné ?

Tu as entre 11 et 17 ans. Tu es accompagné d'au moins 2 amis. Tu habites le Nord-Finistère.

Quel type de projet ?

Tout projet, qu'il soit culturel, sportif... sera étudié par la CAF.

Les éléments principaux ?

Que toi et tes amis soient acteurs et auteurs du projet. Quelques exemples : monter une pièce de théâtre, réaliser un film, une émission de radio, organiser un événement dans ta commune, protéger l'environnement, lutter contre l'exclusion, favoriser les liens inter-génération.

Quel est le montant de l'aide ?

Au maximum à hauteur de 70% du projet. En complément il reste les autofinancements et autres subventions.

Comment monter ton projet ?

Pour t'aider tu peux contacter un adulte, ou Julien, animateur du foyer.

Comment percevoir l'aide ?

Il faut te rapprocher d'une association ou d'une structure habilitée à recevoir cette aide.

Pour en savoir plus, télécharger le dossier de candidature sur www.brest.caf.fr (rubrique actualités/jeunes).

Le programme VAC'ADOS est disponible en mairie pour les vacances de printemps, du 26 avril au 5 mai. A vous de choisir entre du char à voile, de l'escalade, de l'équitation, du foot en salle, de l'accrobranche, du laser-game, du bowling, la récré des 3 curés, une journée multi-sports, avec rencontre de sportifs.

Les inscriptions se feront le vendredi 15 avril, à la MPT et entre 17h-18h au foyer.

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS

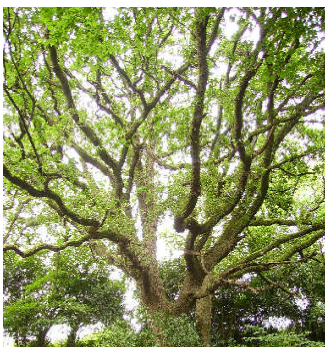


AMIS DE TREVARN

La randonnée des Amis de Trévarn aura lieu cette année le **dimanche 8 mai 2011**

Nous proposons toujours un départ le matin à 10h30 avec le pique-nique tiré du sac pour un circuit de 15 à 20 km et un départ l'après-midi entre 13h30 et 14h pour un circuit plus court (environ 8 km).

Un goûter ouvert à tous, marcheurs ou non, sera ensuite servi à Ty Kreis-Ker (lieu de rendez-vous pour les départs).



Cette année nous découvrirons les arbres de notre commune.



P'TIT CINÉ

La fille du Puisatier Vendredi 22 Avril 2011

Durée : 1h47 film de Daniel Auteuil, avec Daniel Auteuil, Kad Merad, Sabine Azéma ...

Synopsis : En coupant à travers champs pour aller porter le déjeuner à son père, Patricia rencontre Jacques. Elle a dix-huit ans, il en a vingt-six. Elle est jolie, avec des manières fines de demoiselle ; il est pilote de chasse et beau garçon. Un peu de clair de lune fera le reste à leur seconde rencontre. Il n'y aura pas de troisième rendez-vous : Jacques est envoyé au front. Patricia attendra un enfant de cette rencontre. Les riches parents du garçon crieront au chantage, Patricia et son père, le puisatier, auront seuls la joie d'accueillir l'enfant. Une joie que les Mazel leur envieront bientôt et chercheront à partager, car Jacques est porté disparu...



Départ en car de Ty Kreis-Ker à 19h30 pour le cinéma L'Image de Plougastel.

Tarifs : 5,5 € pour enfants et ados, 6,5 € pour les adultes (hors adhésion annuelle).

Renseignements et inscriptions pour le 20 avril auprès de Mme GOURMELON 02 98 25 01 60 ou gourmelon.famille@wanadoo.fr



NATURVAN

L'équipe de **Naturvan** organise périodiquement des randonnées. Tous les rendez-vous se font à 14h devant la mairie de Saint-Urbain, soit pour un départ à pied sur la commune, soit pour un covoiturage vers le lieu de départ de la randonnée.

(Appelez Gaëla au 06 34 98 74 83 si vous prenez le départ à l'extérieur)

Les distances varient de 8 à 12 km. Ces randonnées sont ouvertes à tous et gratuites.

Au programme

- **Lundi 25 avril** lieu : Plougastel (Ste Christine-Pointe Marloux). Départ digue de l'anse du Caro à 14h30.
- **Dimanche 22 mai** lieu : Irvillac (circuit des lavoirs). Départ Eglise d'Irvillac à 14h15.
- **Dimanche 05 mai** lieu : Plougastel-Loperhet (rives de l'Elorn). Départ port du Passage à 14h30.

Naturvan c'est aussi de la course à pied, du VTT, du sport pour les jeunes. Renseignements : www.naturvan.sitew.com

ES Mignonne

SOIREE MOULES FRITES

le **samedi 30 avril 2011**
à partir de 19h à la salle
Ty Kreis-ker



Formule Adulte à 10 €
(Apéro + Moules Frites +
Poire Belle Hélène + Café)

Formule Enfant à 5 €
(Jus de fruits + Jambon Frites + Glace)

Formule à Emporter à 7 €

Contact et réservation au 06 60 70 46 47
ou au 06 60 71 67 45



COUPE DE BRETAGNE

Dimanche 24 avril : 16^e de finale à 15h au stade de Saint-Urbain. **L'Entente Sportive de la Mignonne** (D1) rencontrera le **DC Carhaix** qui évolue 4 divisions au dessus (DSR).

A 13h, en lever de rideau, l'équipe B de l'ESM rencontrera Roudouallec.

La buvette et la restauration seront ouvertes à partir de 12h.

Venez nombreux encourager l'ESM.

TOURNOIS DE L'ECOLE

Samedi 7 mai



Tournoi U11 et U13 à partir de 13h30 et rassemblement U7 U8 et U9 à partir de 14h00 à Saint-Urbain.

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOS VOISINS

VIDE GRENIER - PUCES

L'association **Lud'Autisme** a pour but de permettre à des enfants ou adultes présentant des difficultés d'acquisition des apprentissages ou de l'autonomie d'avoir accès à des jeux adaptés par simple emprunt.

L'association Lud'Autisme organise un vide grenier le **dimanche 17 avril** de 10h à 17h à la **salle Kerlevenez à Irvillac**.

Installation des exposants de 9h à 10h (3 euros le mètre, tables et chaises fournies).

Entrée : 1 euro. Gratuit pour les moins de 16 ans. Café, gâteaux...

Contact et réservations : ludautisme@gmail.com
ou Christelle LE MEROUR : 02 98 20 70 02

Le club d'**Elorn Handball** organise le **dimanche 1er mai** une foire aux puces à **Dirinon** de 9 h à 16h.

Entrée 1,50 € et gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservation et renseignement au 02 98 36 28 46.

DAOULAS dimanche 8 mai dans les rues, de 6h à 18h

PUCES (entrée gratuite)

- ◆ grand déballage au sol
- ◆ Expo motos et voitures anciennes
- ◆ Bourse aux pièces détachées

Organisation associative **Anim'DAOULAS**

Vous pouvez obtenir le bulletin d'inscription sur
<http://animdaoulas.monsite-orange.fr/>

Renseignements : 06 78 07 52 82 ou 06 24 70 81 01
<http://vide-greniers.org/detailPuces.php?pucesID=202522>

SPECTACLES

CONCERT en faveur de **RÉTINA** contre les maladies de la vue

La chorale **L'AIR DU TEMPS** de **La Martyre** organise un concert pour **RÉTINA**, association qui œuvre contre les maladies de la vue, dans la **salle de la maison du plateau** à La Martyre le **samedi 23 avril 2011** à 20h30.

Ce concert sera donné par deux chorales :

- ◆ La chorale **L' AIR DU TEMPS**
- ◆ **DALMARE CANTI** de Daumeray (près d' Angers)

Entrée libre

Forum jeunesse 2011

Les **collèges** de **Mescoat** et de **St Sébastien** organisent une soirée **théâtre – forum** sur le thème **être ado en 2011** au Family à 20h30.

Entrée gratuite

Parmi les thèmes abordés, on peut noter : l'environnement publicitaire des jeunes, la vie affective, les premières expériences sur le tabac, l'alcool, les drogues.

Différents thèmes sont interprétés sous la direction d'une troupe de Morlaix : **LA TROUPE DE NOUS**. Le public peut intervenir dans de déroulement des scènes.

Cirque

CIRQUE AÏTAL LANDERNEAU

Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 Mai
Sous chapiteau

Tarifs : 15€ 12€ 10€ et 7€

Un spectacle pétillant, une acrobate, un colosse au profit botticellien, un musicien acrobate.

Délicat, pétillant, farceur, le spectacle ne tombe jamais dans la narration (Libération)

Renseignements: 02 98 21 61 50

Ecole bilingue

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE JOSETTE CORNEC DAOULAS

La commune de Saint-Urbain et les 7 autres communes du canton ont ouvert il y a quelques années une filière bilingue dans le pays de Daoulas où les enfants travaillent en français et en breton.

L'équipe enseignante peut répondre à vos questions et vous présenter les classes.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter l'école directement ou l'association de parents d'élèves Div Yezh :

divyezbrodaoulaz@gmail.com

ou au 02 29 62 89 47

A noter : possibilité de poursuivre la filière bilingue dans l'école publique de Loperhet.

Jeudis de la santé

LES LUNDIS DE LA SANTE

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion

Lundi 18 avril

Santé et environnement : les actions

Lundi 23 mai

Cancer de la prostate

Lundi 20 juin

Comprendre ses résultats biologiques

Renseignements : 02 98 00 84 80

Sites web : <http://www.club-brest.fr/medecine>
<http://www.forumsantebrest.net>

EMPLOIS

L'ASSOCIATION EPAL

Basée à Brest, Rennes et Vannes, recrute pour son secteur Vacances et Tourisme Adaptés, des **animateurs pour encadrer des séjours de vacances** proposés à des mineurs et adultes en situation de handicap. 500 postes à pourvoir. 130 séjours de 7 à 15 vacanciers se déroulant du 24 juillet au 20 août 2011 sur 2, 3 ou 4 semaines.

Conditions : Motivation pour s'investir sur ce type de projet, + de 21 ans, permis B + de 1 an, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitée. Obligation de suivre une formation (gratuite) dispensée sur Brest ou Rennes.

Pour plus de renseignements et postuler en ligne : www.epal.asso.fr ou envoyer lettre et CV à Laurent CANNIC Vacances et Tourisme Adaptés - 10 rue Nicéphore Niepce - BP2 29801 Brest Cedex 09

ROLLAND SAS

fabricant de crèmes glacées, recrute en contrat à durée déterminée **jusqu'en août 2011 : Ouvrier de conditionnement H/F**

Travail sur ligne de production en 3 x 8 heures en température ambiante. Annonce complète consultable en mairie.

Profil : Première expérience en agroalimentaire appréciée, Véhicule personnel nécessaire.

Poste à pourvoir à compter d'avril/mai 2011

Merci d'expédier CV et lettre de motivation par courrier ou mail à l'adresse suivante : Rolland SAS - Service ressources humaines - Mlle Caroline Le Guen BP 809 PLOUEDERN - 29208 LANDERNEAU cedex cleguen@rolland.fr - www.rolland.fr

ERDF

Recrutement en alternance : ERDF lance sa campagne 2011

Les candidatures pour l'alternance à ERDF sont ouvertes. 700 offres de formation du CAP à Bac + 5 sont proposées en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

CAP/Bac pro : technicien raccordement, technicien clientèle, technicien SI...

Bac + 2 : responsable technique clientèle, expert clients / fournisseur

Bac + 5 : ingénieur de poste source, expert en relations sociales, manager de conduite réseau...

Pour en savoir plus sur nos métiers : www.erdfdistribution.fr
Dépôts des candidatures: www.erdfdistribution.fr / Rubrique "Recrutement".

POLE EMPLOI

L'agence de Pôle Emploi Landerneau ouvrira à la fin du premier semestre 2012, a déclaré la directrice territoriale de Pôle emploi Finistère, Maryvonne Le Liboux. Elle sera destinée aux demandeurs d'emploi du pays de Landerneau-Daoulas, ainsi qu'à ceux du pays de Lesneven et de la Côte des Légendes.

25 agents travailleront dans cette nouvelle agence qui sera hébergée dans la Maison des services publics, à Landerneau.

D'ici-là, en attendant la fin des travaux, les demandeurs d'emploi du territoire concerné seront accueillis à l'agence Brest-Jaurès, laquelle fermera ses portes également à la fin du premier semestre 2012.

Une plus grande proximité du service d'aide à l'Emploi sera donc obtenue, pour une plus grande facilité des habitants de la Communauté.

Portes ouvertes

MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE IFAC

Jusqu'au 15 juin 2011 (hors vacances scolaires)

Tous les mercredis à 14h30.

Institut de Formation par alternance Consulaire

Centre de Formation d'Apprentis

11 rue Yves Giloux - BREST

Tél : 02 29 00 60 60 - mail : ifac@cci-brest.fr

MERCREDI DE L'ORIENTATION

A l'I^{REO} de Lesneven, le mercredi 20 avril de 14h à 18h vous est ouvert, afin de discuter avec les familles, les jeunes et les adultes de vos projets professionnels et de formation dans les domaines de l'agriculture (élevage, horticulture, environnement, commerce et gestion).

Venez découvrir nos formations (de la 4^e à la licence) et nos métiers.

Contact au 02 98 83 33 08 ou www.ireo.org

Orientation

Les C.I.O. sont fondés sur la prise en compte du projet de l'élève. L'orientation a pour objectif d'aider les jeunes à s'informer, à s'orienter et à préparer leur insertion : les élèves élaborent leur projet d'orientation scolaire et professionnel avec l'aide des parents, des enseignants, des personnels d'orientation et des autres professionnels compétents.

CIO Landerneau,

Maison des Services Publics

59 rue de Brest

29800 LANDERNEAU

Mél : ce.0291769r@ac-rennes.fr

Séjours Vacances

CPIE VALLÉE DE L'ELORN LOPERHET

« Des vacances à Gorre-Menez, ce sont des possibilités infinies pour découvrir, s'amuser, s'épanouir et vivre en groupe. »

Séjours Vacances nature & poneys 6/12 ans

Du 24/04/11 au 29/04/11

Et du 01/05/11 au 06/05/11

Internat 337 € - Externat 243 € la semaine

Adhésion à l'association 17,00 €

Tél. 02 98 07 03 74

Email : cpie@wanadoo.fr

Plus d'infos sur www.cpie-elorn.net



JARDIN PÉDAGOGIQUE

Une cinquantaine de personnes de tous âges, dont une dizaine d'enfants, s'est retrouvée samedi 26 mars pour le démarrage du jardin pédagogique à l'école. La bâche n'ayant pas produit l'effet escompté (destruction de l'herbe) quelques personnes du café-jardin s'étaient données rendez-vous le matin pour commencer à enlever l'herbe et travailler la terre. Ce travail a été poursuivi l'après midi avec les personnes présentes et chacun a pu s'exercer à la tranche, la grelinette et la moto-bineuse et contribuer ainsi à la naissance de ce nouveau jardin de 40 m².



Amélioration du sol

Les participants ont pu observer comment on améliore le sol. Les prélèvements de terre qui avaient été fait antérieurement avaient révélé que le terrain n'est pas prêt pour toutes les plantations : forte acidité, tissus racinaires importants. Pour l'améliorer, on lui a apporté du sel (dés herbant), du maërl (apport en calcium) et du compost bien mûr (engrais naturel).

Prévisions de plantations

Néanmoins les enfants pourront sans attendre faire quelques semis (fleurs, radis, etc...) dans un cadre de bois rempli de terre végétale à côté duquel il est prévu de mettre deux rangs de pommes de terre. Sur la partie restante, après avoir laissé un faux semis se développer (germination des herbes non désirables), il est prévu dans quelque temps, de semer de la moutarde qui est un engrais vert et aussi un répulsif contre les taupins et les tipules. On envisage au mois de septembre de mettre en place des fraisiers.

Fonctionnement

L'appel à bénévolat pour faire fonctionner le jardin pédagogique a été bien reçu, puisque le jour même 13 personnes se sont inscrites comme jardiniers et accompagnateurs potentiels (vacances, week-end et jours scolaires). Une réunion entre enseignants et accompagnateurs a lieu le 6 avril pour mettre en place un planning des opérations sur le terrain avec les enfants. Tous les bénévoles sont les bienvenus.

A noter le joli blog consacré aux actualités de ce jardin pédagogique :

www.urbainjardin.canalblog.com

Vous y retrouverez des textes relatifs à l'école, aux bonnes pratiques de jardinage, et pourrez suivre l'évolution des cultures...



JARDINER AU NATUREL

Animé par des associations de consommateurs et d'environnement dans le cadre du programme « Eau et Pesticides ». Objectifs : informer des dangers des pesticides et présenter les solutions alternatives pour les jardins et les communes.

www.jardineraunaturel.org

Remplacement du maërl

Le maërl est utilisé dans les stations de distribution d'eau potable pour reminéraliser l'eau acide et la rendre moins agressive. L'eau du captage de notre commune est, comme beaucoup de sources dans les régions granitiques et volcaniques, naturellement acide. Son pH (potentiel en hydrogène) varie entre 5,1 et 6,1 suivant les années. Or une directive européenne de 1998 (directive n° 98/83/CE) impose un pH compris entre 6,5 et 9.

La solution utilisée actuellement est d'aérer l'eau du captage pour ôter le maximum de CO₂ puis de la faire passer à travers une cuve de maërl pour remonter son pH à 7,8 et avoir ainsi une eau douce, conforme à la réglementation.

Le maërl est constitué de débris d'algues marines riches en calcaire, en magnésium, fer et oligo-éléments. C'est un matériau idéal pour reminéraliser l'eau. Il est extrait principalement des fosses des Glénan.

Mais le volume d'extraction du maërl (12000 tonnes en 2006) ne permet pas le renouvellement de l'algue dont il est issu. Pour préserver la ressource, un arrêté préfectoral du 17 octobre 2005 interdit son exploitation en 2011. Il faut donc trouver une solution de remplacement.

L'avantage du maërl, outre son faible coût, est qu'il offre une grande surface d'échange avec l'eau qui peut se charger rapidement en calcaire à son contact. La plupart des matériaux de remplacement ont une surface d'échange plus faible et demandent donc un temps de passage plus long sur le matériau, ce qui se traduit par un volume des cuves plus important et peut amener à modifier le bâtiment abritant l'installation actuelle.

Les produits de substitution envisagés sont les calcaires terrestres et des produits de synthèse qui ont tous des contraintes plus grandes que le maërl. Des études récentes envisagent également l'utilisation de la crépidule (gastéropode marin – espèce invasive sur nos côtes).

Composteurs

La Communauté de Communes propose aux habitants de la Communauté de s'équiper en composteurs au prix de 20 € les 300 l, 25 € les 600 l et de 30 € les 800 l.

Les habitants intéressés doivent se rendre directement au service environnement de la communauté de communes (à proximité de la piscine de Landerneau - zone Saint Ernel -) munis de leur règlement.

À Saint-Urbain, au début de l'année 1945, l'imposition d'œufs fait réagir le conseil municipal...

Les extraits issus des registres des conseils municipaux de Saint-Urbain sont en « italique ».

A la sortie de la guerre, alors que l'Armistice n'est pas signé et que le gouvernement provisoire commence à reprendre les rênes du pays, le conseil municipal du **23 février 1945** se réunit sous la présidence du maire, monsieur De Boisanger.

Le maire fait connaître l'imposition d'œufs fixée pour la commune et expose l'impossibilité où il se trouve de répartir cette imposition.

Le Conseil « l'invite à adresser au Préfet la protestation suivante.

La commune avait été imposée par une commission compétente pour une quantité de 2 280 œufs pour la campagne 44-45. Depuis la commune a cantonné des parachutistes allemands pendant 6 mois. De ce fait les poules ont disparu à tel point que certaines fermes ont renoncé à en avoir. C'est ainsi qu'au bourg même, il n'en reste que dans une habitation et que les habitants de l'agglomération doivent en chercher dans les fermes. Le nombre de renards et de bêtes puantes a beaucoup augmenté du fait de l'interdiction de chasser jusqu'à ces derniers mois ».

La réquisition dépasse donc les possibilités de notre commune, et le conseil demande une non imposition des poulaillers familiaux, et exprime « l'avis que les poursuites dont les cultivateurs sont menacés sont profondément injustes et que la réquisition précédente était un maximum. »

Le même conseil évoque la vente d'une bande de terrain communal à deux personnes « expulsés des logements qu'ils habitent » pour 20 francs le m² « Le conseil estime que la nécessité de loger deux familles nombreuses et de maintenir dans la

commune deux artisans dont le métier est indispensable ». L'un est sabotier et l'autre bourrelier.



A noter qu'à la campagne, les bourreliers étaient nombreux dans les régions de forte agriculture où les bêtes de somme, chevaux mais aussi bœufs et ânes, leur procurent amplement du travail. On trouvait aussi le sellier, dans les bourgs et



villes où les chevaux de trait et de selle sont plus nombreux, notamment avec le développement de la diligence, des carrosses et autres malles-poste. La principale matière travaillée par le bourrelier est le cuir de bœuf ou de vache. Le bourrelier devait aussi utiliser différents tissus, toiles caoutchoutées, moleskine. Pour fabriquer les colliers, il devait également travailler le bois et utiliser des clous, rivets, ferrures et autres



pièces de métal, ainsi que de la bourre (poils d'animaux ou filasse de chanvre) - d'où le nom de ce métier. Avec l'apparition des machines, les chevaux ont disparu de nos campagnes et, avec eux, le bourrelier s'est éteint. Aujourd'hui, le métier ne

subsiste plus que pour les chevaux de monte.

Cette même séance relate la situation fiscale de certains commerçants à la sortie de la guerre. Ainsi le maire évoque la demande d'une habitante de Kersulec « d'être exonérée des réquisitions communales par manque de personnel ». Le conseil estime que « la crise de main d'œuvre est générale et ne fera qu'augmenter par suite de l'appel des jeunes » ne peut accepter sa demande, mais « pour tenir compte de ses charges il décide qu'il sera rayé de la liste de livraison de porcs ». De même une habitante de Kerdostin « ayant perdu 4 bêtes depuis août demande une exonération. Le conseil décide de suspendre son imposition à l'exception des veaux ».

Le maire lit aussi au cours de cette séance une circulaire du **10 janvier 1945** « relative au terrain de sports » Il semble que l'État obligeait les communes à s'équiper d'équipements sportifs afin de développer la sportivité de nos jeunes.

L'argumentaire de l'époque peut faire sourire de nos jours, où terrains de foot, tennis, basket... fleurissent nos communes. « Le Conseil estime que la main d'œuvre est indispensable pour assurer les cultures de la terre qu'il n'y a aucun chômeur dans la commune, qu'à l'heure actuelle un terrain convenable est introuvable, personne ne voulant troquer de la terre contre des billets. Les enfants d'une commune rurale ont du reste toute facilité pour exercer leurs muscles et savent très tôt se rendre utiles à leurs parents les jours de congé. »

Le conseil du **7 avril 1945** décide une « subvention de 100 francs par prisonniers et déportés pour recevoir les absents à leur retour de captivité ». Le conseil vote une somme de 2700 francs correspondant aux 27 prisonniers et déportés de la commune.

Julien POUPON